

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

1ERE REUNION DE 2017

Séance du 15 mars 2017

**CD20170315_5
id. 3118**

L'an deux mille dix-sept le quinze mars , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. BAYLET (pouvoir à Mme LE CORRE)

Nombre de membres du Conseil Départemental : 30

Quorum : 16

Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

**LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE DÉPARTEMENTAL
CRÉATION D'UN EMPLOI TEMPORAIRE EN CAE**

Le Laboratoire Vétérinaire Départemental a obtenu en 2014 le marché des eaux potables dans le Tarn pour le lot « radioactivité » et en janvier 2016 le marché ARS pour 3 nouveaux lots.

Afin de répondre à l'augmentation d'activité générée par l'obtention de ce marché de 2016 et de garantir la continuité de service, Monsieur le Président propose la création d'un emploi temporaire qui pourrait être pourvu par le recrutement d'un salarié sous contrat d'accompagnement dans l'emploi à compter du 1er mai 2017.

Le contrat de 20 heures hebdomadaires serait conclu pour une durée de 12 mois renouvelable une fois.

Le Comité de Gestion du Laboratoire Vétérinaire a examiné cette proposition lors de sa dernière réunion.

En outre, conformément à la réglementation en vigueur, le Comité Technique en a été informé.

*

* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission affaires générales, personnel,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve la création d'un emploi temporaire en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) au Laboratoire Vétérinaire Départemental selon les conditions présentées ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC